

RÈGLEMENT CONCOURS COSPLAY

MANGA FESTIVAL 2023

1. Date, Lieu et Horaire

Le Concours Cosplay du Manga Festival 2023 se déroulera le **Samedi 2 Septembre 2023** au centre commercial **Saint Genis 2**, dont l'adresse est Avenue Charles de Gaulle, 69230 Saint-Genis-Laval.

Il se déroulera à **partir de 15h30** mais il comme **il est nécessaire de valider sa présence sur place en amont** il est conseillé de venir au minimum une heure en avance.

2. Univers autorisés

Les personnages issus des univers liés aux mangas, à la culture japonaise et de manière globale à la culture "Geek" (**Manga, Animes, Jeux vidéo, Film d'animation, BD, Comics, Séries, Films, Idols, J- Music**) sont autorisés à participer au concours cosplay, en cohérence avec le thème de l'évènement.

Pour participer avec un univers différent de ceux spécifiquement autorisés merci de nous contacter en amont via les réseaux sociaux ou par mail.

3. Catégories

Une seule catégorie vous sont proposée lors de votre inscription pour ce concours cosplay :

- Individuel et Groupe

Pour les groupes, c'est la/le responsable qui doit être désigné. elle/Il assurera la communication entre le groupe et l'organisateur du concours.

Ce sera elle/lui également qui devra se charger de venir valider la présence du groupe et le passage sur scène le jour même du concours.

4. Critères de notation

Lors du concours, vous serez jugés sur deux critères de notation principaux intégrant chacun deux catégories.

A. Costumes

I. Confection

Les critères de notation intègrent la notation du Costume, les costumes doivent être réalisés par le participant à 50% minimum ou subirons un malus sur la note globale.

La réalisation intègre la customisation et la recherche autour de votre costume, Tout ceci doit être bien précisée lors de votre inscription. (Ce qui est réalisé, ce qui est acheté, ce qui est modifié et comment,)

La qualité de votre costume et les multiples techniques employées, impacteront sur la note, mais aussi l'histoire que vous avez derrière. Racontez aux jurys les étapes, matériaux et techniques employés par lesquelles vous êtes passés pour obtenir le résultat final, lors du Judging/Jugement des costumes.

Si vous avez entièrement acheté ou uniquement construit votre costume à partir de vêtements classiques (on parle de cosplay "placard") alors vous ne serez pas jugé sur le critère de la confection et vous aurez un malus sur votre note globale. (Ce n'est néanmoins pas disqualifiant)

II. Ressemblance

Soyez au maximum ressemblant par le costume avec vos personnages cosplayés, adoptez au maximum leurs rôleplays sur scène.

L'image de référence fournie sera la base sur laquelle le jury vous notera ce critère. Veillez à fournir une ou deux images de référence qui correspondent à vos costumes et ce, de plein pied. Tous les détails entre vos costumes et les images fournies seront observés afin de vous départager.

Les créations personnelles n'étant pas des costumes tirés d'une image de référence officielle, nous vous demanderons de nous fournir un maximum de concept art / croquis, afin de visualiser plus facilement ce que vous avez cherché à réaliser.

B. Prestation

I. Passage sur scène

Votre prestation sur scène compte dans l'évaluation et influencera de manière globale le rendu de votre passage au concours cosplay, ne la négligez donc pas.

Votre jeu scénique, votre synchronisation labiale (synchronisation des lèvres avec les éventuelles paroles), l'aisance sur scène seront autant de points qui impacteront la note finale. N'hésitez donc pas à répéter en avance votre prestation.

II. Qualité de la bande-son

La bande-son est un critère important, elle doit être adaptée à votre prestation et de qualité suffisante.

Celle-ci doit être audible distinctement. N'hésitez pas à faire appel à votre entourage pour la confection de celle-ci. Si vous n'avez pas d'inspiration ou de compétences particulières dans ce sens ou dans votre entourage vous pouvez vous contenter d'une musique adaptée.

Veillez à réaliser une bande-son harmonieuse, sans blancs pesants ou de saturation afin de réaliser une prestation agréable autant auditive que visuelle.

5. Bandes-Son

La **durée maximale** des prestations et donc de la bande-son sont les suivantes :

- 1 minute 30 pour les passages individuels.
- 3 minutes pour les passages de groupes.

Les durées indiquées sont des durées limites, vous n'avez aucune obligation de faire durer si votre prestation nécessite moins de temps. Tout dépassement de ces temps pourra se solder par un refus du dossier d'inscription.

Chaque bande-son devra être remise dans votre dossier d'inscription, au format WAV ou en MP3.

En cas d'inscriptions sur place, il vous faudra la bande-son sous l'un des deux formats cités plus haut, dans un dossier sur clé USB sur lequel sera indiqué : votre nom et prénom (celui du chef de groupe en cas de groupe). Nous vous conseillons de veiller à la qualité de votre bande-son comme spécifié précédemment.

Le jour de votre validation de passage pour le concours, vous devrez nous valider que la bande-son est bien celle désirée.

6. Inscriptions

Prenez bien note que vous devez nous fournir un dossier d'inscription complet. Toute pièce manquante pourra se solder par un refus de votre dossier.

A. Formulaire

Via le formulaire disponible sur la page : <https://www.cosevent.org/concoursocoplay/> et jusqu'à la fermeture des inscriptions en ligne le 28/08/2023

Sur place : Le jour du concours en vous présentant au stand dédié vers la scène une heure et demi minimum avant le concours. Les inscriptions sur place se feront dans la limite des places disponibles.

Il est très fortement recommandé de vous inscrire via le formulaire afin de vous assurer une place.

B. Éléments à fournir

- **Votre nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail, et numéro de téléphone portable.**

*Dans le cas d'un groupe, seul la/le chef de groupe devra nous fournir ces informations.

(Ces informations ne sont pas transmises au jury ou à des personnes/entreprises externes et nous servent uniquement à vérifier la conformité de l'inscription et éventuellement vous contacter en cas de problème)

- **Le type de prestation (Solo ou Groupe).**

Pour les groupes merci d'indiquer le nombre de participants dans votre groupe.

- **L'univers dont le ou les personnage(s) sont issu(s).**

Par exemple : Anime, Black Butler

- **Le nom du/de chaque personnage(s) cosplayé(s).**

- **Si votre costume est fait main ou acheté.**

Tout manque d'honnêteté se soldera par la possible radiation de tout concours organisés par l'événement, les membres de l'équipe organisatrice du concours et ses partenaires.

- **Une image de référence de votre personnage.**

Une photo de vous dans votre cosplay ne sera pas acceptée comme image de référence !

Elle est là pour juger votre costume et votre ressemblance avec le personnage. L'image doit pouvoir montrer la globalité du personnage.

* Pour une inscription groupe, une image pour chaque personnage est nécessaire.

Pensez à apporter le jour même 3 à 5 photos prises lors de la fabrication de votre costume (Work In Progress) pour aidera le jury lors du jugement de vos costumes.

- **La bande-son au format MP3 ou WAV**

Respectez les limites de temps imposées dans le règlement en fonction de la catégorie.

Veillez nous indiquer à quel moment doit-on lancer la bande-son : avant l'entrée sur scène ou après installation d'une personne sur scène.

Prenez toujours par sécurité une copie de votre bande-son sur clé USB, le jour de votre passage, que vous pouvez fournir lors de la validation le jour même en cas de problème sur celle que vous avez envoyé.

- **Une autorisation parentale est également à fournir pour les participants mineurs.**

C. Informations complémentaires

L'inscription au concours cosplay vaut acceptation explicite du présent règlement, par l'ensemble des personnes participants au concours cosplay.

Si vous avez des accessoires à placer, vous pouvez nous donner des indications quant à leur emplacement sur scène par mail ou sur place, ceux-ci ne devant pas nécessiter plus de 30 secondes d'installation sur scène.

Sachez que le jour même du concours vous aurez un briefing pour nous confirmer ou modifier les emplacements.

7. Validation sur place

Chaque participant ou chef de groupe, sera dans **l'obligation de se présenter le jour même du concours cosplay au stand précisé par l'organisateur une heure maximum avant le concours**, afin de définitivement valider l'inscription et connaître votre ordre de passage.

Vous vous devez également de vous présenter à l'heure qui vous sera indiquée par notre équipe avant le concours, afin de vous préparer et vous débriefer.

8. Droit à l'image

Toute participation au concours implique l'accord des participants ou des responsables légaux, envers l'organisateur de l'événement et l'équipe du concours pour l'utilisation des photographies et vidéos sur scène par voie de reproduction et de diffusion.

Représentation pour les besoins de la communication interne ou externe des équipes concernées **pour une durée de 5 ans reconductible**.

Vous disposez néanmoins d'un droit de regard et d'opposition à la diffusion et l'utilisation de photographies de votre cosplay et prestation si c'est susceptible de vous causer un préjudice. Sans limitation de délai ou prescription.

9. Vestiaires

Des vestiaires ou locaux équivalents et adaptés pour se changer sont mis à disposition de tous les cosplayers et participants au concours cosplay.

En tant que participant du concours cosplay, **vous avez accès à un espace de stockage dédié au concours pour vos affaires**. Cet espace de stockage n'est mis à la disposition qu'aux cosplayers inscrits uniquement.

Cet espace est surveillé par notre équipe dès l'ouverture de la convention, jusqu'à la fin de la remise des prix. Veuillez récupérer vos affaires au plus tard dès la fin de la remise des prix, l'espace de stockage ne sera en effet plus surveillé après celle-ci et nous ne pourrions alors plus assurer la sécurité de vos affaires.

L'espace de stockage peut accueillir tous vos accessoires et décors. Si vous avez la nécessité d'une aide dans l'espace de stockage, les membres de notre équipe seront présents, si vous voulez une aide extérieure à l'organisateur, veuillez à la faire valider par l'un de nos membres.

Les aérosols à gaz du type déodorant ou laque ainsi que tout produit inflammable ne sont pas autorisés dans les vestiaires pour des raisons de sécurité.

Ne laissez rien de valeur dans l'espace de stockage (portable, portefeuille, argent, ...) l'organisateur de l'événement et l'équipe du concours ne pourront être tenus pour responsables de pertes ou vols à l'intérieur de ceux-ci.

10. Déroulement du concours

Vous devez vous présenter avant l'heure du concours. Lors de votre validation un horaire vous sera fourni par notre équipe afin de ne pas être en retard. Si vous êtes en retard, notre équipe ne garantira pas votre passage sur scène.

Au moment de votre arrivée à l'heure indiquée, vous serez conduits par notre équipe dans les coulisses du concours. Votre ordre de passage vous sera rappelé, vous serez positionnés en fonction et notre équipe vérifiera de nouveau avec vous, le moment de lancement de la bande-son et le placement des accessoires si nécessaire.

Durant le passage sur scène, respectez bien le règlement concernant la scène. **À la fin de votre prestation, restez et prenez la pose sur scène, pour les photos et vidéos des professionnels et spectateurs.**

À la fin de votre passage sur scène, restez dans les coulisses jusqu'à la dernière prestation, pour ensuite retourner sur scène pour la photo générale finale.

Après la photo générale finale, notre équipe vous conduira vers les jurys (ou ceux-ci vous rejoindrons en coulisses) pour le jugement de votre costume. Vous passerez devant eux dans l'ordre de passage, notre équipe sera là pour toute demande de votre part.

Suite au judging/jugement de votre costume vous serez libre, il vous sera rappelé l'heure pour la remise des prix, soyez présents pour toute récompense et podium que vous remporteriez.

11. Sécurité et interdictions

Pour des raisons de sécurité, toutes armes (épée, sabre, etc...), équipements lourds ou de nature à cause des dégâts (bois massif, ...), liquides et poudres (sous toutes leurs formes), paillettes, confettis, sont strictement interdits sur scène lors du concours cosplay.

D'une manière générale, tout accessoire et imitations/réplique d'arme devra être validé par le staff du concours lors des inscriptions et avant le concours.

Vous ne pouvez demander à aucun membre de l'organisation d'intervenir durant votre prestation, que ce soit physiquement ou vocalement, par souci d'équité avec les autres participants du concours.

Dans certains cas le prêt d'un micro est possible mais il vous faudra le justifier et prévenir en avance afin que notre équipe s'organise. *(Attention vous serez responsable en cas de dommage causé au matériel durant votre prestation)*

Tous comportements adoptant des propos racistes, homophobes, choquants, outrageants, ou propices à la remise en cause des résultats, ainsi que les dégradations ou vandalisme, se verront soumis à une disqualification du concours.

12. Participants mineurs

Nous demandons aux participants mineurs de nous fournir une autorisation parentale pour l'inscription. Les moins de 12 ans pourront être accompagnés d'un responsable légal dans les coulisses et/ou lors de leur passage sur scène. Les moins de 5 ans doivent être impérativement être accompagnés par un responsable légal sur scène.

Exemple d'autorisation parentale :

« Je soussigné NOM PRENOM responsable du (de la) candidat(e) NOM PRENOM à participer au concours de cosplay organisé lors de l'événement NOM DE L'ÉVÉNEMENT à la date du ****/**/20**** à VILLE DE L'ÉVÉNEMENT.

Fait à..... Le // Signature. »

L'organisation se donne la possibilité de refuser ou d'annuler la participation d'un(e) mineur si il a un doute sur l'autorisation parentale ou qu'il estime qu'un risque existe pour le participant en raison de son âge.

13. Traitement des données

Selon la loi « informatique et liberté » de 1976, le traitement automatisé des informations nominatives recueillies par l'équipe du concours et l'organisateur ne sera mis en œuvre que pour assurer le bon déroulement et la gestion du concours et l'attribution des lots au vainqueur.

Tout participant peut, sur simple demande, modifier les différentes informations le concernant ou en interdire toute diffusion.

14. Informations complémentaires

L'organisateur de l'évènement se réserve la possibilité, en cas de force majeure, de remplacer un des prix offerts par un prix de même valeur.

Les organisateurs du concours et de l'évènement se réservent également le droit d'écourter, de proroger, de modifier, de réfuter, d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

15. Validation du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ledit règlement. Toute infraction aura pour conséquence une disqualification.

Une concertation entre les membres de l'équipe organisatrice et l'organisateur peu décider alors d'une exclusion de participation aux concours organisé par l'association ou partenaires à l'avenir, de la personne incriminée.

Toute inscription au concours vaut acceptation et engagement à respecter le règlement.